

**OBJET ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE AU TITRE DU CODE DE L'EXPROPRIATION
(ETUDE D'IMPACT) ET DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT (POLICE DE L'EAU)
PREALABLE AU PROJET SWAC**

**AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION
AU TITRE DE LA « LOI SUR L'EAU »**

CONSTRUIRE SAINT DENIS POUR LES GENERATIONS FUTURES

Dans le cadre du projet SWAC (« Sea Water Air Conditionning »), vous avez, par délibération du 15 décembre dernier, donné un avis favorable à la demande de concession du domaine public maritime présentée par la société CLIMABYSS, délégataire du Syndicat Intercommunal D'exploitation des Eaux Océaniques, (SIDEO), pour l'exploitation d'une unité de production et de distribution urbaine d'eau glacée.

Dans le cadre de ce même projet, le Préfet, par arrêté du 10 janvier 2013, a prescrit une enquête publique unique préalable au projet, - au titre des codes de l'expropriation et de l'environnement -, relative à la déclaration d'utilité publique et à l'autorisation au titre de la police de l'eau et étude d'impact.

Cette enquête publique se déroule du 31 janvier au 1^{er} mars 2013 sur le territoire des Communes de Saint-Denis, de Sainte-Marie, du Port et de la Possession.

Il est, à ce titre, demandé à chacune de ces collectivités d'émettre un avis sur la demande d'autorisation au titre de la « Loi sur l'Eau ».

Compte tenu de l'intérêt de ce projet, à caractère innovant, pour la Ville en terme de développement durable, je vous propose d'émettre un avis favorable.

Le dossier d'enquête publique est consultable au bureau du commissaire enquêteur (rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville) et sera mis à disposition en salle du Conseil Municipal le jour de la séance.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130223-1-13102-DE
Date de réception préfecture : 01/03/2013

Signé électroniquement par :
LE MAIRE
28/02/2013



Gilbert ANNETTE

COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du samedi 23 février 2013
Délibération n° 13/1-02

**OBJET ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE AU TITRE DU CODE DE L'EXPROPRIATION
(ETUDE D'IMPACT) ET DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT (POLICE DE L'EAU)
PREALABLE AU PROJET SWAC**

**AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION
AU TITRE DE LA « LOI SUR L'EAU »**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°13-0029/SG/DRCTCV du 10 janvier 2013 prescrivant l'enquête publique;

Sur le RAPPORT N° 13/1-02 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur LOWINSKY Jacques, Conseiller Municipal, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Aménagement/ Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Emet un avis favorable sur la demande d'autorisation au titre de la « Loi sur l'Eau », dans le cadre de l'enquête publique unique préalable au projet SWAC.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20130223-2-13102-DE
Date de réception préfecture : 01/03/2013

Signé électroniquement par :
LE MAIRE
28/02/2013



Gilbert ANNETTE